



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du mardi 16 décembre 2025

N° 20 – D. 16.12.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

Motion proposée par les élus de la liste Pour une fac écolo et solidaire

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, GAUSSIÉR Éric, PLANUS Emmanuelle, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, THIBAUT Pierre, DANJEAN Vincent, JANIN Rémi, MANDIL Guillaume, CANTAROGLOU Frédéric, FIBRANE Ahmed, FORESTIER Gérard, MATTMANN Patricia, VAN DER HEIJDE Caroline, BERGOT Anouk, DOULAT Léonce, LABRECHE Samara, TASSIGNY Axel, TARGE Boris, BOLZE Catherine, TRONTIN-BERTHAUD Sophie, DESPREZ Frédéric, COLL Jean-Luc, BOISTARD Pascal, FEIGNIER Bruno, MAÛR Anne-Marie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à GAUSSIÉR Éric), SAMUEL Karine (donne procuration à PROTASSOV Konstantin), BERNARD Marie-Julie (donne procuration à TASSIGNY Axel), QUINTON Jean-Charles (donne procuration à BARRIERE Florian), WEST Caroline (donne procuration à JANIN Rémi), DELABALLE Anne (donne procuration à MANDIL Guillaume), DUJEU Ambre (donne procuration à PODEVIN Florence), GUILLERMIN Amandine (donne procuration à VAN DER HEIJDE Caroline), SAKPA Samuel (donne procuration à DESPREZ Frédéric), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), DASTARAC Marie (donne procuration à SIMIAND Marie-Christine), ADAM Véronique (donne procuration à THIBAUT Pierre).

Membre excusé : MADRENNES Jacqueline.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant le texte de motion proposé par les élus de la liste Pour une fac écolo et solidaire :
« Réuni.es en ce 1er décembre 2025, les élu.es au conseil d'administration de l'UGA affirment leur opposition aux coupes de budget à venir dans l'enseignement supérieur public et plus généralement dans tous les services publics, ainsi que toute potentielle augmentation des frais d'inscription à l'université. Nous dénonçons la politique d'austérité du gouvernement et refusons de la mener. Nous combattons les conséquences néfastes de ces coupes de budget et demandons à ce que l'université reste un lieu accessible à tous.tes, émancipateur, et offrant une offre d'enseignement supérieure inclusive. »

Considérant la proposition de motion amendée en séance :
« Réuni.es en ce 1er décembre 2025, les élu.es au conseil d'administration de l'UGA affirment leur opposition aux coupes de budget dans l'enseignement supérieur. Nous affirmons la nécessité d'un financement public des universités à la hauteur de leurs besoins pour mener leurs missions de formation, de recherche et d'innovation. Nous combattons les conséquences néfastes des coupes de budget et demandons à ce que l'université reste un lieu accessible à tous.tes, émancipateur, et proposant une offre d'enseignement supérieure inclusive. »

Il est proposé au conseil d'administration de se prononcer sur la motion comme amendée en séance.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	12
Nombre de votants	40
Voix favorables	31
Voix défavorables	8
Abstention	1

Après en avoir délibéré le conseil d'administration adopte, à la majorité de ses membres présents et représentés, la motion comme amendée en séance et présentée ci-dessus.

Publié le : 18/12/2025
Transmis au Rectorat le : 18/12/2025

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 16 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,

La directrice générale des services,
Bénédicte CORVAISIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.